



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Trésorerie de Seine Maritime Amendes

59 rue Desseaux

76037 ROUEN CEDEX

MÉL. : t076051@dgfip.finances.gouv.fr

Rouen, le 28 novembre 2019

L'ENSEMBLE DES AGENTS DE SEINE MARITIME
AMENDES

A

MADAME LA DIRECTRICE REGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE HAUTE NORMANDIE

Le sept juin dernier, vous avez présenté à l'ensemble des chefs de postes et services, la nouvelle cartographie des postes comptables du département inscrite dans la grande réorganisation du réseau des finances publiques portée par Monsieur Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics.

Le douze juin, Monsieur Rouvroy, Madame Seguy et Madame Salen venaient nous annoncer officiellement le transfert de la trésorerie Seine Maritime Amendes à Elbeuf d'ici deux ou trois ans, tout en nous précisant que nous ne devons pas nous inquiéter...

Passé l'effet de surprise, nous sommes unanimes : nous ne voulons pas déménager à Elbeuf et nous avons bien des raisons de nous inquiéter.

Notre trésorerie est un poste spécialisé. Notre mission est unique dans le département. Par définition, aucun regroupement, aucune fusion avec un autre poste n'est possible.

Nous sommes installés espace Champlain depuis le premier janvier 1991, **alors pourquoi devons-nous partir ? Pourquoi n'avons-nous pas été consultés?**

Nous sommes actuellement 10 agents en poste ; ceux qui habitent Rouen vont devoir faire 25 km pour aller travailler à Elbeuf, soit en voiture (alors qu'ils n'en avaient pas besoin), soit en transport en commun. Ceux qui vivent à la campagne vont faire jusqu'à 100 km par jour en voiture, faute d'autres moyens de transport.

Ce sera pour tous 2 fois plus de temps sur les routes, 2 fois plus de fatigue, 2 fois plus de pollution et 2 fois plus de dépenses.

Votre direction nous a également précisé que le cas de chaque agent ne voulant pas suivre la mission serait examiné individuellement ; 3 ou 4 d'entre nous vont certainement être obligés d'aller à Elbeuf (agents arrivés ou titularisés récemment). Les 6 autres refusent le transfert.

Vous dites que nous pourrions faire une demande de mutation... sachant que le nombre de demandes risque d'être supérieur au nombre de places disponibles, étant donné la réorganisation des services – dont le but non avoué est aussi de réduire le nombre de fonctionnaires- sachant également que vous ne prévoyez pas de mettre des agents en surnombre dans les structures existantes ou créées, **qu'allez-vous nous proposer?**

Les collègues, qui ne veulent pas aller à Elbeuf sont celles qui ont le plus d'années d'ancienneté dans le poste.

Elles ont les connaissances, l'expérience et les compétences requises nécessaires au bon fonctionnement d'une trésorerie amendes. Même si personne n'est irremplaçable, quel gâchis si elles demandent leur mutation.

Sans compter le coût de formation, la perte de temps et les difficultés pour les collègues qui vont récupérer la mission !!!!

Où est l'intérêt financier d'une telle désorganisation?

De plus, nous ne voulons pas aller à Elbeuf car nous craignons pour notre sécurité. Nous subissons régulièrement des agressions verbales et des menaces au guichet et au téléphone.

Depuis votre annonce, un certain mal-être s'est installé au bureau, il y a ceux qui pensent n'avoir pas le choix et ceux qui se demandent où ils vont atterrir après leur demande de mutation....Donnez-nous enfin des réponses claires et précises : pourquoi, quand et comment???

A titre d'exemple, vendredi dernier au guichet, une d'entre nous s'est entendue dire : « dans mon pays les femmes ferment leur gueule ».

A Rouen, nous avons peu de chance de tomber nez à nez avec un redevable avec lequel l'entrevue aura été compliquée dans nos services. A Elbeuf, certains d'entre nous prendront les transports en commun avec peut être des redevables qui rentreront chez eux et à qui nous aurons refusé une mainlevée de poursuites ou un échéancier.

A Rouen, 5 collègues louent une place de parking dans l'immeuble dont l'accès est codé. A Elbeuf, le parking n'est pas sécurisé et accessible à tous.

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que la commune d'Elbeuf était classée en zone urbaine sensible pour le Puchot, les Mesliers, le Mont Duve et que depuis 2015 ces quartiers sont sous contrats urbains de cohésion sociale, synonyme d'une population difficile.

Pourquoi nous exposer davantage en nous envoyant à Elbeuf ?

Nos redevables ne sont pas vos contribuables!!!!

Toutefois, bien qu'en étant en relation directe avec ces redevables, nous avons le sentiment que restructuration=sacrifier l'usager

A Rouen, en terme de population, nous sommes au coeur de l'exercice de nos missions. Nous recevons des redevables de tout le département.

En 2018, nous avons établi 6955 quittances(paiement en numéraire ou en carte bleue) ; au 30 septembre 2019, nous sommes à 5348 quittances. Mais nous n'avons aucun chiffre concernant le nombre d'usagers qui viennent seulement pour demander des renseignements, des délais de paiement, des remises ou contester.

Nous savons déjà qu'à Elbeuf, beaucoup ne se déplaceront pas mais nos collègues de l'accueil de Rouen se feront un plaisir de les recevoir....Nos usagers ne comprennent pas (eux non plus) ce transfert et demandent à signer la pétition.

Vous allez sans doute nous rétorquer que nous plaignant de leur attitude à notre égard, nous devrions nous réjouir d'en recevoir moins à Elbeuf. Et bien, NON. Même si cela peut sembler contradictoire, **nous tenons à notre mission de service public.**

De part notre formation, celle-là même que vous nous avez inculquée au fil des décennies nous restons attachés à notre rôle de trésoreries de proximité, comme un grand nombre d'élus d'ailleurs...

Il suffit de citer Pierre Méhaignerie, Président de Vitré-communauté en Ille et Vilaine qui a écrit à Monsieur Darmanin « en Bretagne un très important travail de rationalisation a déjà été opéré » en précisant de sa main « la proximité est souvent moins coûteuse et plus humaine ».

Nous sommes des agents au contact de la population et nous voulons le rester.

Nous, agents de la fonction publique, avons le sentiment d'être abandonnés au milieu de cette tourmente et qu'il a été décidé de sacrifier l'usager sur l'autel de la politique.

- Nous avons lu dans la presse : « payer impôts et amendes bientôt possible au bureau de tabac ». En effet, pour pallier le manque de services administratifs dans certaines régions, les contribuables pourront payer leurs impôts, amendes, factures d'eau et cantine notamment en espèces ou en carte bleue chez leur buraliste. La mesure annoncée par le Ministère du Budget sera testée dès janvier avant d'être généralisée à l'été 2020.

- Nous savons que certaines trésoreries amendes (Yvelines et Bouches du Rhône entre autres) expérimentent le « service public » sans guichet, sans téléphone... . Même si nous recevons sur rendez-vous, il en faudra plusieurs dizaines par jour . Actuellement, nos lignes téléphoniques sont saturées et nous recevons une trentaine de courriels par jour.

- Nous savons le projet de créer des postes qui assureront le recouvrement de toutes les créances dues par un même redevable (cf l'harmonisation des poursuites vers un acte unique la SATD)

- Nous savons que Bercy mise également sur le tout numérique mais la dématérialisation, « si elle facilite la vie de nombreux usagers, anonymise les relations et peut être un véritable facteur d'exclusion pour une partie de notre population » comme le rappelle le conseil général d'Indre et Loire.

- Nous savons qu'il faut faire des économies, qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires et ainsi coller au programme électoral et aux décisions politiques du Président de la République. C'est ce que son ministre vous demande de mettre en œuvre par cette restructuration.

- Nous savons qu'il faut évoluer et qu'il nous faut prendre le train du changement mais il y a la manière de nous le faire faire. Vous ne pouvez pas nous réduire à 4 murs, des ordinateurs et des armoires. Aucune structure ne fonctionnera sans agents formés, expérimentés et compétents...

Et pourtant nous avons le sentiment que cette géographie revisitée et imposée se fait au détriment des agents, de leur vie de famille et des usagers.

Dans le secteur privé, on crie au scandale quand une entreprise est délocalisée, et là nous devrions accepter cette cartographie revisitée??

Enfin, vous avez avancé l'argument financier- le côté basement matériel inhérent à toute transaction- qui est la prime de déménagement: **5000€, 10000€, qu'en est-il exactement?** alors que nous parlons de personnel en souffrance, de stress et de fatigue. Personne aujourd'hui ne peut nier l'augmentation des pathologies dans le monde du travail directement liées aux changements organisationnels : les risques psychosociaux au travail si difficiles à définir, si difficiles à prévenir...

Depuis plusieurs années, les grandes entreprises et les services publics sont de plus en plus conscients de devoir faire « quelque chose »... Mais paradoxalement, aujourd'hui, la réponse de Monsieur Darmanin est de changer radicalement l'organisation des trésoreries ; il l'a proposé en ces termes aux collectivités locales et d'ajouter le système est « à bout de souffle ». Il faut donc « arrêter le jeu de massacre », alors qu'il semble tout juste commencer...

Désolés, Monsieur le Ministre, nous ne voulons pas jouer cette partie.

Nous les agents de la trésorerie Seine Maritime Amendes disons NON au transfert de notre service et de notre mission à Elbeuf

Nous voulons rester un service public de proximité et de qualité à Rouen

Nous vous demandons l'abandon du projet de la réforme DARMANIN

Envoyer des agents à 25 km de leur lieu de travail actuel n'est pas acceptable